



03028822

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

FORMULE IV

Déposé au greffe du Tribunal
de Commerce d'Eupen

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de 27-02-2003

le

le Greffier

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☒ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n° 173

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

H HENNEN & CO

3. Forme juridique (en entier)

Société privée à responsabilité limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Avenue Roi Albert 30
4700 EUPEN

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

EUPEN N

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

BE 459.005 582

7. Objet de l'acte

DELEGATION DE POUVOIRS

Selon décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2003, le gérant, Mr. Helmut Hennen, demeurant à 4700 Eupen, avenue Roi Albert 30 donne délégation de pouvoirs à Mr. Elmar Lennertz, demeurant à 4700 Eupen, Am Bahndamm 30

Les pouvoirs délégués sont notamment :

- sans interférence dans l'accomplissement des missions d'expert-comptable ou de conseil fiscal
- signature de la correspondance journalière
- conclusion de tous contrats, tant en matière d'achat que de vente
- gestion, management, surveillance, licenciement du personnel
- signature endossement de tous effets de paiements, mandats, chèques, virements
- représentation de l'entreprise auprès des instituts financiers
- représentation de l'entreprise auprès de toutes les administrations privées ou publiques

Ces décisions prennent effet immédiatement.

Certifiée sincère et véritable

Pour copie conforme

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte ou cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.
HENNEN Helmut, gérant